



**PRÉFET
DE LA RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

EXPOSITIONS

AUX RISQUES PROFESSIONNELS

Q1Z
**LES
TECHNICIENS
DE LA BANQUE
ET DES
ASSURANCES**



FICHES
PAR FAMILLE PROFESSIONNELLE

Résultats de l'enquête SUMER 2017

Description

Effectif de la FAP en Ile-de-France* :	56 300 salariés
Durée moyenne de travail hebdomadaire pour un temps complet :	38,5 heures
Pourcentage de salariés travaillant à temps partiel :	28,1%
Pourcentage de salariés ayant un document unique d'évaluation des risques dans leur établissement :	91,2%

**Contrairement aux autres données de la fiche, les effectifs de la FAP sont ceux issus du recensement de la population 2017 (INSEE).*

Répartition des salariés selon la taille de l'établissement (en %) :

1 à 9 salariés	18,0
10 à 49 salariés	14,1
50 à 199 salariés	34,4
200 à 499 salariés	10,2
500 salariés et plus	23,3

Répartition des salariés selon le type d'employeur (en %) :

Secteur Privé	93,2
Fonction publique de l'Etat	3,8
Fonction publique territoriale	3,1

Répartition des salariés selon le statut de l'emploi (en %) :

Intérimaire ou CDD	2,9
CDI ou fonctionnaire	97,1

Répartition des salariés selon l'ancienneté dans le poste (en %) :

Moins d'un an	0,4
Un an ou plus	99,6

Pourcentage de femmes : 62,0

Secteur (en %) :

Industrie	0,4
Tertiaire	99,6

Catégorie socioprofessionnelle (en %) :

Professions intermédiaires 100,0

Tranche d'âge (en %) :

Moins de 30 ans	11,3
30 à 39 ans	50,5
40 à 49 ans	16,2
50 à 59 ans	16,3
60 ans et plus	5,7

Synthèse

<i>Principaux indicateurs</i>	Proportion de salariés exposés	
	Dans la famille professionnelle	En Ile-de-France
Salariés exposés à au moins une contrainte physique	55,4	76,9
Salariés exposés à au moins trois contraintes physiques	0,5	28,9
Manutention manuelle de charges 10 heures ou plus par semaine	.	4,9
Position debout ou piétinement 10 heures ou plus par semaine	1,9	18,7
Salariés exposés à au moins un agent chimique	.	22,6
Salariés exposés à des agents biologiques	1,2	19,8
Salariés soumis à des comportements hostiles	12,5	17,4
Salariés en manque de reconnaissance	72,0	53,7
Salariés en situation de fortes tensions psychosociales	40,6	20,3

- 6 salariés sur 10 exposés à au moins une contrainte physique
- Très faible exposition aux contraintes physiques marquées
- Non exposition à des agents chimiques
- Très faible exposition à des agents biologiques
- Surexposition des salariés parmi ceux en manque de reconnaissance et en situation de fortes tensions psychosociales

Exposition à des contraintes physiques (1)

<i>Cumul de contraintes physiques</i>	Proportion de salariés exposés	
	Dans la famille professionnelle	En Ile-de-France
Pas de contrainte	44,6	23,1
1 contrainte	38,6	25,6
2 contraintes	16,3	22,5
3 ou plus	0,5	28,9

<i>Grands types de contraintes physiques</i>	Proportion de salariés exposés	
	Dans la famille professionnelle	En Ile-de-France
Contraintes posturales et articulaires	38,3	61,8
Situations avec contraintes visuelles	18,8	27,8
Nuisances sonores	7,9	23,1
Conduite (machine mobile, automobile, camion)	4,8	22,5
Travail en air et espace contrôlés	2,0	2,2
Manutention manuelle de charges (définition européenne)	1,0	23,2
Exposition aux radiations ou aux rayonnements	.	2,0
Nuisances thermiques	.	14,8
Travail avec machines et outils vibrants	.	9,0

Exposition à des contraintes physiques (2)

<i>Types de contraintes physiques (uniquement les expositions toutes durées > à 2% dans la FAP)</i>	Proportion de salariés exposés			
	Dans la famille professionnelle		En Ile-de-France	
	Toutes durées	Exposition supérieure à 10h/sem	Toutes durées	Exposition supérieure à 10h/sem
Position fixe de la tête et du cou	27,5	7,4	23,4	11,2
Contraintes posturales rachidiennes	18,6	4,7	31,9	10,8
Travail exigeant une position forcée d'une ou plusieurs articulations	8,5	.	14,8	4,5
Autre bruit gênant pour le salarié	7,9	.	11,7	5,3
Conduite sur la voie publique (auto, camion, car, autobus)	4,7	.	18,9	6,5
Gestes répétitifs à cadence élevée	4,2	1,8	12,0	4,2
Position debout ou piétinement	3,7	1,9	38,1	18,7
Espace confiné	2,0	0,3	1,9	0,4

Exposition à des contraintes organisationnelles et relationnelles (1)

<i>Types de contraintes organisationnelles et relationnelles</i>	Proportion de salariés exposés	
	Dans la famille professionnelle	En Ile-de-France
Contraintes rythme de travail		
Abandon fréquent d'une tâche pour une autre non prévue	66,8	59,5
Contrôle ou suivi informatisé du travail	63,8	27,3
Demande extérieure obligeant à une réponse immédiate	63,3	55,9
Surveillance permanente de la hiérarchie	58,6	23,5
Devoir toujours ou souvent se dépêcher	43,1	36,8
Tourner sur différents postes pour pallier les absences	28,2	16,9
Dépendance vis-à-vis du travail des collègues	24,5	24,9
Tourner sur différents postes par rotation régulière	20,7	15,3
Normes de production, délai à respecter en une heure au plus	20,4	18,2
Déplacement automatique de pièces ou cadence automatique	6,4	1,8
Pratiquer le télétravail au moins une fois par semaine	2,4	5,2
Emporter toujours ou souvent du travail à domicile	.	6,7
Caractéristiques du temps de travail		
Travail souvent ou toujours prolongé au-delà de l'horaire officiel	32,3	26,7
Durée de la dernière semaine travaillée supérieure à 40 h	22,9	21,2
Travail au moins 20 samedis par an	20,2	24,6
Horaires variables d'un jour à l'autre	13,4	19,7
Travail de nuit entre 0 et 5 heures même occasionnel	4,6	13,4
Ne pas avoir de repos de 48 heures consécutives	3,7	14,6
Ne pas connaître ses horaires pour la semaine prochaine	2,6	6,6
Effectuer des astreintes	1,9	9,6
Travail au moins 10 dimanches par an	1,2	19,2
Travail posté en équipe	0,6	11,7
Travail de nuit entre 0 et 5 heures 45 nuits ou plus par an	0,3	3,8
Travail comportant des coupures dans la journée	.	6,7

Exposition à des contraintes organisationnelles et relationnelles (2)

<i>Types de contraintes organisationnelles et relationnelles</i>	Proportion de salariés exposés	
	Dans la famille professionnelle	En Ile-de-France
Contact avec le public		
Etre en contact avec le public par téléphone	99,0	73,5
Contact tendu avec le public même occasionnellement	84,0	64,9
Etre en contact avec le public de vive voix	61,6	91,3
Normes et évaluation		
Avoir un ou des entretien(s) individuel(s) d'évaluation par an	94,8	70,5
Atteindre des objectifs chiffrés précis individuels ou collectifs	78,7	49,4
Suivre des procédures de qualité strictes (certification iso, accréditation EAQF, etc.)	65,0	37,9
Autonomie et marge d'initiative		
Ne pas pouvoir faire varier les délais	38,7	39,3
Doit faire appel à d'autres en cas d'incident	13,3	22,2
Ne peut pas interrompre son travail quand il le souhaite	8,0	18,1
Ne pas pouvoir changer l'ordre des tâches à accomplir	6,3	13,7
Collectif de travail		
Temps insuffisant pour effectuer correctement son travail	38,0	27,0
Ne pas avoir un nombre de collègues suffisant pour effectuer correctement son travail	26,9	24,6
Ne pas avoir une formation suffisante et adaptée pour effectuer correctement son travail	22,7	13,2
Ne pas avoir de moyens matériels adaptés et suffisants pour effectuer correctement son travail	18,9	14,7
Ne pas disposer d'informations claires et suffisantes pour effectuer correctement son travail	18,0	15,6
Impossibilité de coopérer pour effectuer correctement son travail	1,3	7,5

Exposition à des agents biologiques

	Proportion de salariés exposés	
	Dans la famille professionnelle	En Ile-de-France
Exposition potentielle et/ou délibérée à des agents biologiques	1,2	19,8
Exposition potentielle à des agents biologiques	1,2	19,5
Exposition délibérée à des agents biologiques	.	0,4

Exposition à des risques psychosociaux

<i>Types d'expositions à des risques psychosociaux selon le modèle Karasek</i>	Proportion de salariés exposés	
	Dans la famille professionnelle	En Ile-de-France
Salariés en situation de fortes tensions : forte demande psychologique & faible latitude décisionnelle	40,6	20,3
Salariés en comportement actif : forte demande psychologique & forte latitude décisionnelle	30,7	30,7
Salariés soumis à une faible tension : faible demande psychologique & forte latitude décisionnelle	19,3	26,6
Salariés en comportement passif : faible demande psychologique & faible latitude décisionnelle	9,4	22,5

<i>Autres types d'expositions à des risques psychosociaux</i>	Proportion de salariés exposés	
	Dans la famille professionnelle	En Ile-de-France
Salariés en manque de reconnaissance	72,0	53,7
Salariés en situation de iso strain : forte demande psychologique & faible latitude décisionnelle & faible soutien social	24,8	12,9
Salariés soumis à des comportements hostiles	12,5	17,4

- **Situation de fortes tensions psychosociales ou « Job Strain »**

Le questionnaire de Karasek, du nom de son principal initiateur, un sociologue nord-américain, est un outil internationalement utilisé pour décrire les facteurs de risques psychosociaux au travail. Ce questionnaire évalue 3 dimensions de l'environnement psychosocial au travail : la demande psychologique, la latitude décisionnelle et le soutien social. Il comporte 26 questions : 9 pour la demande psychologique, 9 pour la latitude décisionnelle, 8 pour le soutien social. Les réponses proposées sont : « Pas du tout d'accord, Pas d'accord, D'accord, Tout à fait d'accord », ce qui permet de les coter de 1 à 4 et de calculer un indicateur synthétique (score) pour chacune des trois dimensions. On calcule ensuite la valeur de la médiane de chacun des scores, c'est-à-dire la valeur qui partage l'ensemble de la population enquêtée en deux parties égales : la moitié des salariés se situe au-dessus de ce score, et l'autre moitié au-dessous. **Le « job strain » (ou situation de fortes tensions psychosociales) est défini comme une situation où la valeur de la demande psychologique est supérieure à la médiane et celle de la latitude décisionnelle inférieure à la médiane, ce qui constitue une situation à risque pour la santé. Les études longitudinales internationales ont montré qu'être en « job strain » était prédictif de troubles cardiovasculaires, de troubles musculo-squelettiques et de dépressions.**

- **Manque de reconnaissance**

Le manque de reconnaissance est un score calculé à partir des réponses au questionnaire de Siegrist. Celui-ci comporte deux parties : « Efforts intrinsèques » et « Récompenses ». Dans l'auto-questionnaire de Sumer 2017, seule la deuxième partie est intégrée (certaines questions de la première partie étant redondantes avec celles du questionnaire de Karasek). Le questionnaire de Siegrist n'étant donc pas complet, on ne peut pas calculer le score du Siegrist (Efforts intrinsèques / Récompenses). On calcule donc la valeur de la médiane des réponses à l'auto-questionnaire, c'est-à-dire la valeur qui partage l'ensemble de la population enquêtée en deux parties égales : la moitié des salariés se situent au-dessus de ce score, et l'autre moitié au-dessous. **La partie de la population ayant un score supérieur à la médiane est considérée comme étant en manque de reconnaissance.**

- **Comportements hostiles**

Les items sur les comportements hostiles sont issus d'un questionnaire de Franz Leymann sur le Mobing. Il différencie les trois classes de situations pouvant être considérées comme représentatives des comportements hostiles : les situations dégradantes (on laisse entendre que vous êtes dérangé, on vous dit des choses obscènes ou dégradantes, on vous fait des propositions à caractère sexuel de façon insistante) ; les situations de déni de reconnaissance (on critique injustement votre travail, on vous charge de tâches inutiles ou dégradantes, on sabote votre travail, on vous empêche de travailler correctement) ; les situations de comportements méprisants (on vous ignore, on fait comme si vous n'étiez pas là, on vous empêche de vous exprimer, on tient sur vous des propos désobligeants).

Le salarié est considéré comme subissant des comportements hostiles s'il déclare que l'un des comportements décrits plus haut est d'actualité et systématique.

Méthodologie

L'enquête Surveillance Médicale des Expositions des salariés aux Risques professionnels (SUMER) est une enquête transversale réalisée par les médecins du travail et de prévention et coordonnée par la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) et la DGT (Direction générale du travail). Le but de cette enquête est de déterminer les expositions aux risques professionnels des salariés, la durée de ces expositions et les protections collectives ou individuelles éventuelles mises à disposition.

L'enquête est réalisée tous les 7 ans soit 4 vagues depuis 1994 (1^e : 1994, 2^e : 2002-2003, 3^e : 2009-2010, 4^e : 2016-2017). Des médecins volontaires enquêtent les salariés sélectionnés. En 2017, les salariés enquêtés ont été tirés au sort spécifiquement pour l'enquête parmi les effectifs suivis par le médecin enquêteur. Elle couvre les salariés des DOM (Réunion, Guyane, Martinique et Guadeloupe) ainsi que la fonction publique d'Etat, éducation nationale comprise. Ainsi, l'ensemble des secteurs sont enquêtés : régime général, MSA, Fonction publique territoriale, Fonction publique hospitalière et Fonction publique d'Etat.

L'enquête SUMER de 2016-2017 a été conduite par 1 243 médecins du travail et de prévention volontaires auprès d'un échantillon de 26 500 salariés, représentatifs de près de 25 millions de salariés France entière. En Ile-de-France, 206 médecins ont participé au recueil des questionnaires .

Après redressement des données pour la région Ile-de-France, l'enquête est représentative pour les salariés franciliens du régime général (au nombre de 4 369 017 hors AZ et TZ ; 4 655 315 avec AZ et TZ), de la fonction publique d'Etat (355 709 hors MEN ; 521 642 avec MEN), de la fonction publique hospitalière (184 979) et de la fonction publique territoriale (370 196). Le calage a été réalisé à partir de la DADS 2015 pour le régime général et à partir de SIASP 2016 pour les 3 versants de la fonction publique.

Le champ retenu pour ces fiches est le suivant : salariés couverts par le régime général et agents des 3 versants de la fonction publique (FP), hors MEN, hors MSA et intérim, hors secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche) et TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs) dont la représentativité ne peut être assurée en Île-de-France.

Informations complémentaires

Les Familles Professionnelles (FAP) :

La nomenclature des familles professionnelles (FAP) rapproche le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) utilisé par Pôle emploi, des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), utilisées par l'Insee dans ses enquêtes. Elle répond au souci de regrouper des catégories de métiers qui ont une certaine homogénéité quant à leurs activités concrètes de travail. Le niveau de la nomenclature ici utilisé distingue 87 familles professionnelles.

A partir de l'enquête SUMER régionalisée pour l'Île-de-France, dix-neuf familles professionnelles - dont l'effectif non pondéré est supérieur à 100 répondants - ont pu être exploitées.

Documentation de l'enquête :

Les données de l'enquête sont collectées au moyen de deux questionnaires distincts :

- L'un administré par le médecin. Il s'agit du questionnaire principal comportant 4 parties : contraintes organisationnelles, ambiances et contraintes physiques, risques chimiques et risques biologiques
- L'autre, un auto-questionnaire rempli par le salarié ou l'agent qui comprend plusieurs parties : description du travail perçue par le salarié/agent notamment les risques organisationnels et psychosociaux, la reconnaissance du travail, ainsi que des éléments sur la santé perçue, les accidents du travail, la violence au travail, le sens du travail et la conciliation vie professionnelle et vie personnelle.

Les deux questionnaires de l'enquête sont accessibles sur le site de la DARES :

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/enquete/la-surveillance-medicale-des-expositions-des-salaries-aux-risques-professionnels-sumer-2016>

Les expositions aux risques physiques, chimiques et biologiques sont celles recensées pendant la dernière semaine travaillée. Les contraintes organisationnelles et relationnelles se réfèrent à la situation habituelle de travail. Les indicateurs de risques psychosociaux se rapportent à la situation de travail vécue en général par le salarié.

Accès aux publications

19 fiches régionales :

Parmi les 19 familles professionnelles exploitables en Ile-de-France, ayant pu fait l'objet d'une fiche spécifique, on retrouve : les agents d'entretien (T4Z) ; les cadres des services administratifs, comptables et financiers (L5Z) ; les ingénieurs de l'informatique (M2Z) ; les cadres commerciaux et technico-commerciaux (R4Z) ; les employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés) (P0Z) ; les agents de gardiennage et de sécurité (T3Z) ; les employés administratifs d'entreprise (L2Z) ; les conducteurs de véhicules (J3Z) ; les aides-soignants (V0Z) ; les cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés) (P2Z) ; les techniciens et agents de maîtrise de la maintenance (G1Z) ; les personnels d'études et de recherche (N0Z) ; les techniciens des services administratifs, comptables et financiers (L4Z) ; les ingénieurs et cadres techniques de l'industrie (H0Z) ; les secrétaires de direction (L3Z) ; les agents d'exploitation des transports (J4Z) ; les professionnels de la communication et de l'information (U0Z) ; les techniciens de la banque et des assurances (Q1Z) ; les cadres de la banque et des assurances (Q2Z).

Ces fiches sont disponibles sur le site de la DRIEETS :

<https://idf.drieets.gouv.fr/Exposition-des-salaries-aux-risques-professionnels-les-enquetes-SUMER?va>

Une synthèse des expositions des 19 familles professionnelles :

En complément à ces fiches régionales, une synthèse a été rédigée dans l'objectif d'analyser les dix-neuf familles professionnelles, d'une part, par comparaison à l'ensemble des salariés franciliens et, d'autre part, entre les familles professionnelles exploitables elles-mêmes. Les principales expositions et spécificités de chacune de familles y sont développées.

La publication est disponible sur le site de la DRIEETS :

<https://idf.drieets.gouv.fr/Exposition-des-salaries-aux-risques-professionnels-les-enquetes-SUMER?va>

Résultats nationaux publiés par la DARES :

Les résultats des familles professionnelles au niveau national publiés par la DARES sont disponibles ici :

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publications/les-expositions-aux-risques-professionnels-par-famille-professionnelle2>

NB : Les données nationales et régionales ne sont toutefois pas entièrement comparables car les champs des deux exploitations sont différents, par souci de représentativité statistique (cf. Méthodologie).